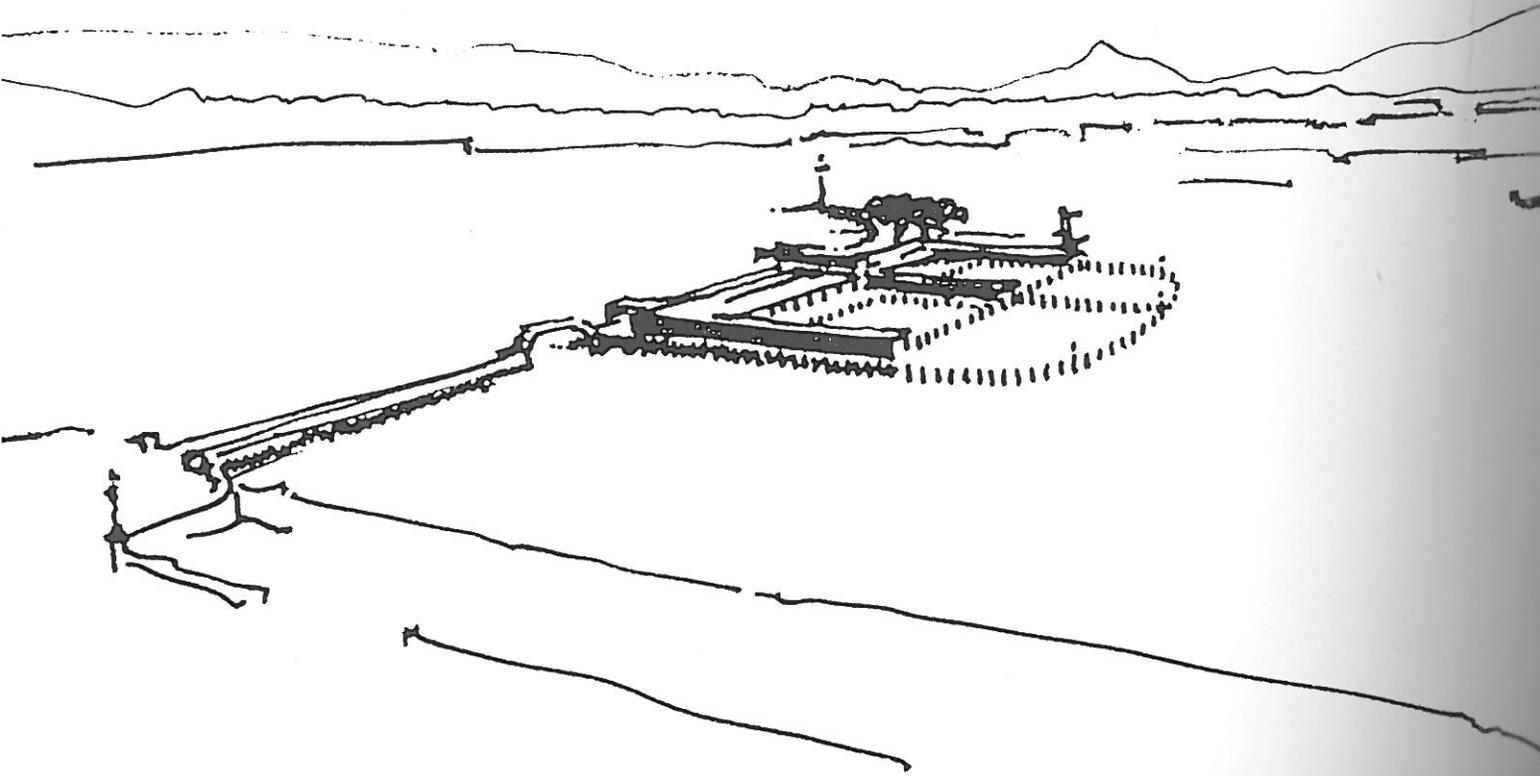


Genève- les-Bains

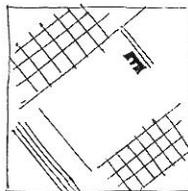
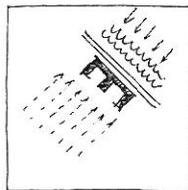
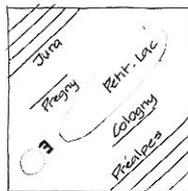
ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PÂQUIS



Reflets

A l'aube où s'étire un plan d'eau miroitant, avant que n'arrive la brise, très vite se «lève» le lac, où s'esquissent ses formes riveraines, ondoyantes et flottantes. Situé au cœur de la rade – une fois passé le Goléron – on n'imagine pas encore l'extraordinaire simplicité et le bon sens technique de cette construction amarrée à la jetée et supportée par quelques centaines de pieux, sur fond de sédiments et de sables limoneux. Les Bains des Pâquis forment dans ce territoire du «p'tit lac», quelques traits, quelques signes dont dépendent d'autres signes ou symboles quotidiens. Cet ouvrage adossé à la jetée et s'abritant de la bise, tourne le dos au Léman tout en rappelant aux passants et aux baigneurs sa présence discrète par son regard bienveillant surnommé «la rotonde».

Territoire vécu, ce lieu exprime la mesure d'un projet qui, inséré au cœur de la ville, dépasse la simple rationalité fonctionnelle pour nous faire découvrir son rayonnement, sa transparence et sa mémoire. Une implantation subtilement posée à côté de la jetée tout en venant lui «voler» un peu d'eau par deux passes permettant le renouvellement continu des bassins intérieurs. L'histoire de ces bains – dans sa dimension sociale – illustre le rapport nature-culture au milieu d'une urbanité



Dimension géographique et urbaine.

multiple, contradictoire, changeante. L'esprit de cette architecture permet d'y pénétrer, et renonce à se «spectaculariser»

Cet espace public est né de bancs de sable sur lesquels a été construite la jetée au XIX^e siècle. Le paysage de la rade, modifié durant les grandes opérations urbaines qui ont fait suite à la démolition des fortifications, viendra s'affirmer par la «fermeture portuaire» entre les Eaux-Vives et les Pâquis. Digue, môles, jetées puis musoirs constitueront la dimension urbaine du plan d'eau, dimensions appropriées instantanément par des qualités d'empreintes humaines donnant par là toute la valeur de leurs usages collectifs. On peut trouver dans cet ordre d'idées une des explications sur l'attachement des genevois à l'usage des quais et de leurs attributs qui ont permis à plusieurs reprises la découverte de substances architecturales insoupçonnées. L'histoire de plusieurs démolitions de bâtiments en front de quai [Grand Casino, Hôtel de Russie, empaillage du Métropole] n'a pu se reproduire sur les Bains des Pâquis ou de Genève-Plage. Cette mémoire collective déterminée permet aujourd'hui la sauvegarde non seulement d'un lieu et de son bâti mais d'une «*relation au territoire faite d'une attention aux choses qui étaient déjà là*» [Georges Descombes à propos de l'*Itinéraire genevois* de la *Voie Suisse*]. Question d'attitude!

IL Y A DES LIEUX DE CAUSE PUBLIQUE

La cuvette genevoise est bordée par trois plis montagneux qui la qualifient. Au nord le Jura d'où souffle le Jorant, au sud les Voirons et le Salève, à l'ouest le Vuache. Le bassin lémanique trouve à Genève son «point final «concrétisé par la présence tutélaire du jet d'eau dans la rade. La ville s'ouvre au levant par son «front d'eau».

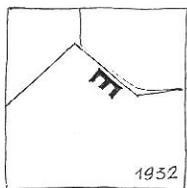
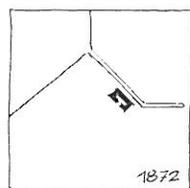
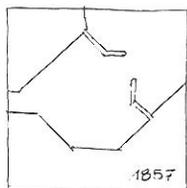
La géographie de ce bout du lac est dessinée et transformée pour aboutir à une image urbaine plus définitive dans la moitié du XIX^e siècle. Utopiste tempéré de la ville nouvelle James Fazy, avec Guillaume-Henri Dufour, donnera l'impulsion à partir de la révolution radicale de Genève, aux plus grandes opérations urbaines de développement, en particulier le démantèlement des fortifications en 1849. Cette entreprise d'envergure donne naissance à la réalisation du «Ring genevois».

Intra et extra muros, la planification de la réalisation du «ring» se codifie dès 1858 et touche des quartiers comme les Tranchées, la rive droite, Cornavin. La commune de Genève reporte par exemple ses limites «outre-Ring» au nord-ouest qui englobe les Délices, les Grottes, Montbrillant et les Pâquis.

La cité tendra les bras vers le lac, geste illustré par la construction des deux jetées en 1857. La configuration du paysage de la rade ne changera plus fondamentalement, à l'exception de quelques ponts sur l'axe hydraulique du Rhône et des bâtiments sur quais.

La nouvelle ville en forme de couronne se joue de la géographie lacustre et fluviale, bordée par des pentes morainiques. La trame urbaine est caractérisée par une «*orthogonalité et un glissement oblique de la trame, radialité et parallélisme composent avec un système d'îlots urbains unique en Suisse*» [INSA, *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*: «Genève»].

Dans ce contexte, la rade représente pour Genève une «image de marque» et renforce sa vocation commerçante et touristique. A cet égard, le concours d'idées pour l'aménagement des quais entre le jardin Anglais et le Port Noir exprime les velléités qui ont cours comme peut-être, celles de la traversée de la rade aujourd'hui. L'architecte genevois



Paul Waltenspühl a réalisé en 1994 une étude cartographique superposant le bassin lémanique avec la baie de San Francisco. Les comparaisons sont éloquentes: cette étude stigmatise notamment, à l'échelle du territoire et du paysage, la disproportion de la traversée de la rade avec le rapport géo-démographique.

Dès 1920 le mouvement moderne apparaît de façon plus affirmée à travers le «bureau spécial pour le plan d'extension de Genève» que Camille Martin marquera de son empreinte par un testament sur l'urbanisme qu'il rédige pour la Fédération des Architectes Suisses.

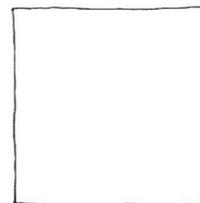
La perception de ce lieu se transforme avec le temps. Même si le plan d'eau est une donnée «immuable», en tant que support, il reste que son *«territoire est donc, à sa manière, un artefact»* [André Corboz]. C'est dire que la «fermeture» du bassin de la rade par les deux jetées, en rapport direct avec la ville, modifie non seulement sa morphologie mais sa perception, et à travers elle son identité collective. Celle-ci incite à des nouveaux usages multiples: marche, pause, point de vue et baignade. Ces usages, à la fois collectifs et individuels, participent à la création de signes de ralliement, dont la ville à besoin.

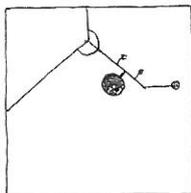
L'histoire des Bains des Pâquis depuis leur origine démontre une série de situations anciennes successives sur lesquelles on reconstruit différemment selon les moyens et interprétations correspondants à chaque «présent». En d'autres termes *«créer des signes de ralliement nouveaux et significatifs qui, comme jadis, continueront sous une nouvelle forme l'essentiel de l'expérience humaine. Simultanément, ces nouveaux signes de ralliement devront nous communiquer des événements là où les anciens ne suffisent plus ou n'ont jamais pu le faire»* [Aldo Van Eyck, CIAM, Dubrovnik, 1956].

Le premier établissement de bains en bois s'édifie contre la digue des Pâquis en 1872. D'abord privés, les bains deviennent municipaux à partir de 1889. Ainsi la jetée protège les bains en bois contre la bise et les mouvements de houle. Cette grande plate-forme d'espaces clos fait placée, dès 1950, à un projet marquant l'évolution d'une typologie, qui devient plus ouverte. En effet, le courant sportif et hygiénique d'ordre social, l'essor des bains de lacs et de rivières en Suisse, l'apparition des pratiques thermales, toute cette *culture balnéologique* est à l'origine de modifications spatiales dans la construction des bains tels que: Bellerive, Küsnacht, Thoun, Breite et St. Johann sur le Rhin, Genève-plate, pour ne citer que ces exemples. C'est sur la base de cette évolution que le Conseil municipal de la ville de Genève confie en 1928 à son propre service des travaux l'étude et le projet de reconstruction des bains en béton armé. L'entreprise Conrad Zschokke conçoit un chantier pilote de semi-préfabrication et réalise les travaux en six mois. En 1952 les nouveaux bains entrent en fonction.

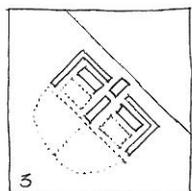
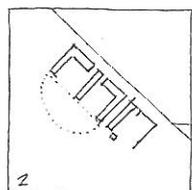
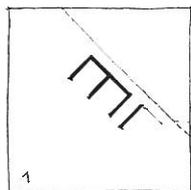
La démarche de travail des auteurs est peu connue. La simplicité et la clarté architecturale de cette intégration si délicate interroge. Le refus par la Municipalité d'une mise au concours, en raison de l'importance du site, ne s'explique guère. Peu ou pas de traces des ébauches, esquisses, hypothèses ou démarches du projet. Mais s'exprime manifestement l'esprit de rationalité car, malgré l'absence durant 60 ans de publications ou d'un inventaire sur cet ouvrage, les usagers trouvent dans cette construction une légitimité qui leur a permis de gagner, en 1988, la sauvegarde des bains menacés de démolition.

Territoire traversé, territoire vécu, cet «*ethnoterritoire*» concentre un mélange de transformations et d'interventions physiques et humaines





Distribution.



Forme.

qui en fait une entité urbaine vivante. Ce lieu inspire l'imagination, exprime des mises en relation entre terre et eau, entre ombre et lumière, entre point de vue et lecture, à travers différentes dimensions, qu'elles soient d'ordre: géographique, climatique, spatial, historique, culturel et social.

IDENTIFICATION DES FORMES D'ESPACES

L'organisation tripartite des fonctions de base (zones femmes, hommes et sociétés de natation sportive) s'est constituée à partir du site formée par la jetée et sa plage, de la desserte piétonnière depuis le quai jusqu'au musoir. De là, la distribution s'effectue par le trait principal du E, parallèle à la jetée, et par ses branches secondaires qui organisent l'accès aux espaces déterminés. L'articulation entre fonctions et distributions est contenue dans la structuration de la trame porteuse et permet un parcours linéaire suggérant des mises en relation entre espace, paysage et climat.

En amont de la jetée la configuration lacustre domine l'environnement, alors qu'en aval la plateforme des bains permet un regard généreux sur la ville. Entre ces deux orientations, des espaces élémentaires nous mettent en rapport avec l'accueil (bâtiment de l'administration), le ciel (couloirs des cabines), les plans d'eau (portique, solarium, bassins), la convivialité (buvette). La plage enfin, lieu commun de pratiques «balnéaires», portion laissée libre de toute construction (à l'exception des deux prises d'eau), offre l'évasion paysagère sur le Lac Léman.

La géométrie du plan s'articule linéairement en suivant les branches du E et avec une grande richesse de gradation. Alternances entre espaces ouverts et espaces clos, entre perspectives visuelles et écrans de

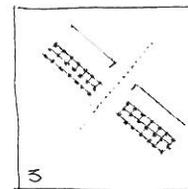
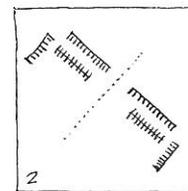
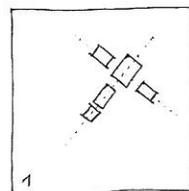
natures différentes, entre espaces dans l'eau et espaces sur l'eau. L'organisation du plan et de ses fonctions rigoureusement symétriques évite pourtant la monumentalité: l'axe central est bâti! Il constitue «l'épine dorsale» du fonctionnement des bains. Les branches secondaires du dispositif général du plan, accueillent et délimitent les bassins, les circulations, les affectations.

La mesure omniprésente et le module répétitif sont donnés par la cabine qui apparaît telle quelle ou à travers ses multiples comme par exemple la trame de la structure. Il en est ainsi du jeu de variations de hauteur, de largeur, permettant la mise en forme générale des espaces sur la plate-forme des Bains. L'étude des gabarits part des variations du plan d'eau du lac et détermine le niveau de la plate-forme. La hauteur à 2,25 mètres des cabines fixe la ligne maximum des toitures dépassant l'altitude de la jetée.

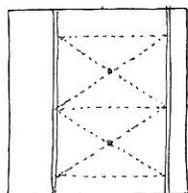
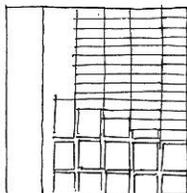
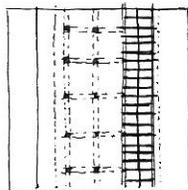
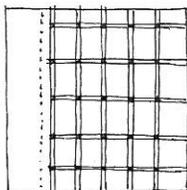
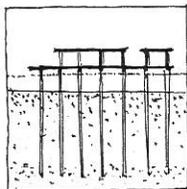
Vu du grand plongoir (élément singulier du site), le dessin compose une figure symétrique en anse de panier, à la fois unique, fragmentée, juxtaposée de différents plans d'eau, terrasses, couvertures, circulations, éléments bâtis.

L'extension des bains en direction du coude de la jetée pour les sociétés sportives poursuit l'implantation en peigne et rend immédiate la proximité du bassin de natation et du waterpolo. Le système pourrait ainsi se poursuivre au gré des besoins, et s'inscrire dans cette dialectique du projet.

C'est à travers ces identifications *qu'un savoir se forme lentement*: celui de la juste mesure, de l'échelle en rapport avec les différentes grandeurs de la silhouette humaine. Cette mise en espace témoigne du sens de l'utile, de la simplicité rationnelle, de la relative «pauvreté» des



Espaces
élémentaires.



Structure et trame.

matériaux mis en œuvre, de l'attitude de modestie s'inscrivant dans ce paysage. Tout cela génère, comme le dirait Le Corbusier, des «*perceptions successives qui font la sensation architecturale*».

DU BON USAGE DES RESSOURCES HUMAINES ET TECHNIQUES

Pas d'exaltation dans le rapport construction-forme, mais une connaissance de la nature des fonds d'abord, puis des caractéristiques hydrauliques du lac. La structure générale est constituée d'une «grille» en béton armé supportée par des pieux battus d'une dizaine de mètres de profondeur. Sur un fond composé principalement de vase, l'assise de la plate-forme des Bains s'obtient par friction de la surface des pieux en contact avec la vase. Cette friction conjuguée à la très faible résistance mécanique du fond, (bien qu'augmentant au fur et à mesure de la profondeur), ainsi que d'une multiplication des pieux permettent de garantir la stabilité de l'ouvrage.

La trame du réseau quadrillé, composé de sommiers et d'entretoises, est parfaitement adaptée à la modulation et à l'organisation générale de la plate-forme des Bains. Des petites dalles préfabriquées sont réparties sur l'ossature de la plate-forme, dont les dimensions s'inscrivent dans le module répétitif de base donné par la cabine.

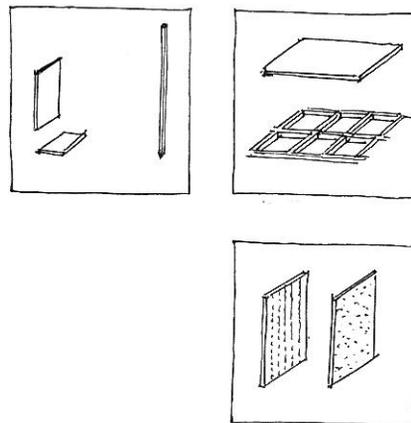
Les structures verticales et horizontales qui découlent des pieux et de la trame de l'infrastructure, se prolongent dans la superstructure et permettent la composition des espaces capables d'accueillir les différentes fonctions. Cette superposition témoigne du souci de cohérence et est issue de prémices formelles fondées sur le rapport structure-fonction. Cette approche de «structuration» cohabite avec l'échelle urbaine immédiate comme avec celle du territoire.

La technologie employée du béton armé semi-préfabriqué concorde avec le système constructif généré par une trame systématique calculée pour les résistances qu'il fallait obtenir. Dalles, cloisons, trumeaux, piliers, linteaux, corniches, planches, cadettes, bancs, composent les pièces d'un « jeu de mécano » assemblées sur une infrastructure de fondation déterminante.

Cette lisibilité de la construction parle d'elle-même et donne le ton en quelque sorte. Elle a pris en compte les contraintes du milieu aquatique par un système sur pilotis, tout comme celui du site par une affirmation minérale des matériaux. Le procédé est semblable en ce qui concerne les clôtures délimitant les bassins.

L'assemblage constructif est indissociable du projet des Bains, ce qui lui donne son caractère par ses formes simples, claires et rationnelles. L'absence d'ornement *laisse la place* à l'usage, invite à prendre part, incite à la tranquillité, stimule l'esprit de convivialité, évoque ce que le rêve imagine.

Marcellin Barthassat
architecte



Technologie, matériaux et texture.

ENTRETIEN AVEC DES OUVRIERS

Chacun s'accorde à dire que le chantier de rénovation s'est déroulé dans une ambiance tout à fait particulière. Tout au long des trois hivers passés sur place s'est en effet instaurée parmi les ouvriers une complicité qui a joué un rôle extrêmement positif dans la réussite de ce chantier.

«Il y a aux Bains des Pâquis une très bonne ambiance, que ce soit avec les gens des Bains ou les autres corps de métiers. Sur les autres chantiers, c'est toujours la guerre. Le maçon a des problèmes de rendement, le patron vient mettre son nez dans les travaux et ne permet pas que l'on prête son matériel, ni un chariot, ni un tracteur. Ici, je fais ce que je veux. Tout le monde travaille en copain et s'entraide. Ce chantier est une bonne expérience. J'ai effectué des travaux que je ne pensais jamais faire, comme bétonner dans l'eau. Cela ne me servira pas forcément ailleurs. Mais le fait d'avoir pu résoudre ce genre de difficulté technique me prouve que je pourrai faire face à d'autres problèmes. La première étape a été particulièrement dure. Il y a eu la conduite d'eau qui a lâché et qui nous a tous mis à cran. Et puis tous les côtés pratiques à régler pour tenir les délais, et surtout les devis. Lorsqu'on voit que la méthode prévue à l'origine n'est pas adaptée au terrain, il faut trouver rapidement des solutions. Avec la pose des dalles préfabriquées, par exemple, on perdait beaucoup de temps et d'argent. Pour pouvoir soulever les dalles, qui pèsent de 400 à 800 kilos, j'ai alors imaginé et fabriqué une petite grue permettant d'intervenir dans toutes les travées et

les couloirs. Je l'ai conçue en plus de mes heures de travail. Au cours de cette fameuse première étape, j'ai fait jusqu'à 18 heures de travail par jour! En un mois et demi, j'ai eu 23 jours à récupérer en heures supplémentaires. Les maçons ont passé près de la moitié de leur temps sous la plate-forme des Bains. Une seule personne a travaillé à plein temps sous les Bains pendant un mois et demi. C'était pas toujours facile! Mais contrairement aux autres corps de métier, on touche des primes lorsqu'on doit passer les grandes bottes ou les cuissardes. Ce qui n'empêche pas que l'on soit parfois humide: tout le monde est passé une fois ou l'autre au jus sans le vouloir.»

René Termet
contremaître chez Rampini

«Nous avons aussi travaillé près de la moitié de notre temps sous la plate-forme pour la mise en place de l'équipement électrique. Les architectes voulaient que la distribution soit apparente. Et du moment que c'est apparent, cela doit avoir une certaine facture. Il a fallu percer le haut des sommiers pour faire passer le chemin de câbles. Cette installation ne gêne personne s'il faut intervenir sous les Bains. Après trente ans de boulot comme électricien, c'est la première fois que j'effectue un tel travail. Avec un apprenti, on a passé aux Bains à peu près deux mois par étape, avec les bottes de plongée montant jusqu'à la cuisse, et aussi avec le bateau. Les conditions ne sont pas trop dures si le lac est calme et si

la bise ne souffle pas. Mais quand le lac bouge énormément, ça pose problème. A quoi s'ajoute la poussière qui vient de la projection du béton. Ça pique alors beaucoup les yeux et la gorge. Malgré tout, il règne ici une bonne ambiance de travail. On s'entend tous bien, grâce aussi aux architectes et à l'ingénieur: on ne les entend jamais crier. Avec eux, il y a toujours un dialogue possible, et c'est stimulant.»

Jean-Claude Morel
contremaître électricien chez Salvisberg SA

«C'est vrai, ce travail en équipe nous apprend beaucoup. Chacun amène son expérience et ses compétences. Pour moi, ce chantier est tout à fait différent des autres. Il a fallu travailler sous une plate-forme, entouré d'eau, alors qu'en général on installe des salles de bains dans des immeubles. Il y a eu des problèmes à régler avec les Services industriels, concernant l'alimentation en gaz des installations, qui a été plus compliquée que prévu. Il faut alors trouver des solutions, se débrouiller, innover. Et on a envie de le faire parce que l'ingénieur a donné le ton et montré l'exemple dès le départ: on l'a toujours vu sous les plates-formes, à chercher les meilleurs moyens pour régler les problèmes.»

Alain Soussaya
ouvrier sanitaire chez Bert'eau SA

La machine spécialement conçue par René Termet.



ENTRETIEN AVEC L'INGÉNIEUR

«Ce qui me plaît dans cette construction, c'est son aspect de béton minimaliste. Lorsqu'il a été question de démolir les Bains, je savais que si l'on en construisait d'autres, il y aurait plein d'objets superfétatoires. J'étais aussi persuadé que l'on n'aurait pas pu raser les Bains et les refaire à l'identique. A prix égal, je trouvais préférable de garder l'ouvrage existant et de le remettre en état par une intervention non luxueuse. Ma vision de la sauvegarde des Bains était très proche de celle de la majorité des gens qui ont défendu cet endroit. Je n'avais pas une idée plus précise sur la protection du patrimoine d'architecture moderne. Cette sensibilité s'est développée au fil des entretiens et des colloques avec les architectes, sur les sept ans qui se sont écoulés entre les travaux préparatoires et la fin du chantier.

En effectuant mes premiers essais sur le béton, mes constatations ne différaient pas fondamentalement de celles de mon prédécesseur, mais mes conclusions étaient inverses : j'étais certain que les Bains étaient réparables et les résultats de l'analyse du béton de l'infrastructure furent une heureuse surprise. Quant aux superstructures, leurs réparations ont été limitées car elles sont moins durables que celles des infrastructures. Il nous est apparu que cette prolongation de vie pour une génération était valable pour autant qu'elle soit associée à un entretien permanent. D'ici là, on possédera peut-être de nouvelles techniques qui permettront de préserver ces installations de la corrosion, à défaut de les reconstruire dans l'esprit de ce qui a été fait lors de cette première intervention.

Au cours du chantier, l'accord n'a pas toujours régné, entre les architectes et l'ingénieur, sur les modes et les degrés d'intervention. La réparation des clôtures et la finition des sommiers ont fait, par exemple, l'objet d'âpres débats, finalement résolus dans l'expérience. Heureusement, nous avons disposé d'assez de temps pour ajuster le tir.

L'élaboration du projet et les choix de méthode de réparation avaient déjà nécessité beaucoup de relevés, de discussions et d'hésitations. L'étalement du chantier sur trois ans m'a permis d'effectuer des contrôles réguliers du béton et des matériaux, de mieux organiser le chantier en fonction des variations du lac, en coordination avec les entreprises. Si c'était à refaire, je ferais encore plus de contrôles et d'essais préalables. Car il est techniquement très difficile de réaliser une liaison entre ancien et nouveau béton. C'est là d'ailleurs le secret de la durabilité. Dans le cas présent, on le saura dans dix ans.

Les Bains, lieu d'expériences, m'ont beaucoup appris sur les problèmes liés à la réparation du béton. La collaboration entre les différents corps de métiers m'a beaucoup apporté. Lorsque l'on fait du béton neuf, on envoie les plans, et les entreprises exécutent. Cela ne donne pas lieu à de grands échanges de vues. Rien de tout ça aux Bains. On a effectué des travaux dans des conditions particulières. Tout le monde s'est mis à la tâche pour trouver des solutions techniques à des problèmes nouveaux, en discutant, en bricolant des machines adaptées au lieu. Des choix préliminaires avaient été faits lors des soumissions, des prix avaient été avancés.

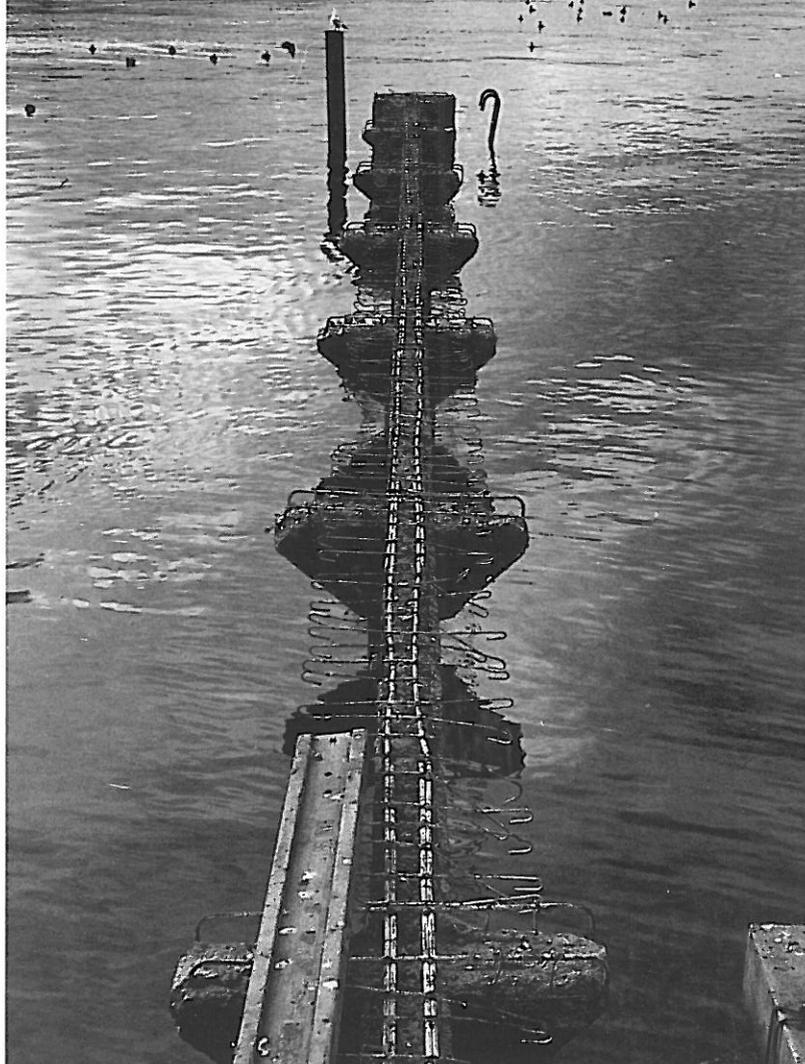
Mais sur place, nous avons dû mettre au point des modes d'intervention tenant compte de ces données et nécessitant tout le savoir-faire des ouvriers et des contremaîtres.

A propos des ouvriers, un aspect peu discuté des travaux de rénovation est l'emploi de techniques relativement nouvelles dans le bâtiment, comme l'hydrodémolition et le béton projeté. Les risques d'accident ou d'atteinte à la santé des ouvriers sont moins connus que sur les chantiers neufs.

En période de crise, les ouvriers sont muets, surtout s'ils sont étrangers et que la guerre pèse sur leurs familles: dans cette situation, les concepteurs ont une responsabilité accrue pour éviter que, dans la mise en concurrence des entreprises, l'économie ne s'effectue au détriment des conditions de travail. On a pu en avoir une illustration très claire à propos du travail dans l'eau qui, sans être nouveau, reste quand même inhabituel dans le bâtiment. Ainsi, ayant prévu dès la soumission une installation de chantier adéquate avec nacelles flottantes et dragage préalable sous la plate-forme, nous avons réduit au minimum le travail dans l'eau. Sans cette mesure, il me paraît certain qu'on aurait trouvé une entreprise moins regardante pour exécuter les travaux d'infrastructure dans l'eau jusqu'à la poitrine et la tête courbée sous la dalle! Mais peut-être l'autorisation d'ouvrir le chantier n'aurait-elle pas été accordée.»

Jean-Pierre Cêtre
ingénieur civil

L'estacade du polo après les travaux d'hydrodémolition.





ENTRETIEN AVEC LES ARCHITECTES

«Le travail d'architecte n'a pas toujours les mêmes motivations de départ et il nous paraît important de rappeler celles qui nous ont animé principalement dans le projet de rénovation des Bains des Pâquis.

Il y eut d'abord le désir de participer à la conservation d'un édifice qui maintenait un usage populaire d'une partie de la rade : une motivation à la fois civique et professionnelle. Depuis le milieu du XIX^e siècle, la formation et la transformation de la rade avaient presque exclusivement été guidées par une politique élitiste et touristique, dont la rénovation luxueuse de l'hôtel Métropole et la construction du Noga-Hilton exprimaient la continuité. La démolition des Bains des Pâquis et leur reconstruction selon le projet officiel auraient formé un maillon supplémentaire dans la chaîne de ces transformations. Participer au sauvetage des Bains était donc pour nous, architectes, une manière de s'opposer à une gestion urbanistique de longue durée de la rade, gestion dont nous ne partageons pas les objectifs.

La deuxième motivation se trouvait dans la qualité architecturale des Bains. Lorsque nous les avons visités ensemble la première fois, certains d'entre nous n'y étaient plus retournés depuis des années : ce fut un peu le coup de foudre. Nous découvriions dans ce lieu l'image de ce que nous cherchions à faire dans notre activité professionnelle, sans vraiment y parvenir : une architecture raisonnée, sobre, économique et encore intelligible malgré les nombreuses transformations subies depuis 1932. Cette première image s'est encore renforcée lorsque l'étude a commencé : nous

avons gratté, percé, démonté, regardé en tous sens et plus ce travail avançait plus l'image primitive prenait de l'épaisseur et gagnait en rationalité, en simplicité et en économie. Chaque détail constructif nous en apportait la preuve. A tel point que si aujourd'hui nous avons à construire de nouveaux Bains, nous aimerions les faire comme ceux qui sont en place. Une troisième motivation doit être évoquée : elle touche aux relations de travail. Dans notre profession, la tradition s'inscrit dans une relation client-architecte, soit une relation à deux acteurs. Dans ce cas, la relation était à trois acteurs : la Ville, les architectes et l'AUBP. Cette particularité nous a permis d'être plus proches des problèmes et des désirs des utilisateurs. Les rapports continus avec la Ville et l'AUBP ont nourri notre réflexion. Certes, l'AUBP ne recouvrait pas l'ensemble des usagers et cela a posé par moment quelques problèmes, notamment avec les associations du Sauvetage ou du Polo, autres utilisateurs des Bains, mais peu à peu le travail et l'assiduité de cette association ont contribué à la cohérence et à l'évolution du projet.»

LE PROJET ET SON RÔLE

«Il y eut au départ les premières consignes de la Ville, les premiers dialogues avec l'AUBP, l'analyse du projet d'origine. Deux lignes générales se sont alors assez vite dégagées. La première concernait la clarté dans l'organisation et la forme des espaces. Nous avons estimé qu'il fallait chercher à récupérer les qualités du projet initial de 1932 qui avaient été partiellement masquées par l'agrandissement de 1933 et par



plusieurs modifications successives. L'application de ce principe nous conduisait à démolir les rajouts postérieurs à 1932, nous permettant de restituer des passages qui avaient été obstrués et de redonner aux portiques, face aux bassins, toute leur profondeur. Cette opération de «récupération» nous permettait aussi d'établir une nouvelle liaison, demandée par l'AUBP, entre la jetée et le grand plongeur.

L'autre ligne directrice du projet, non moins importante, fut de définir un standard pour le confort et les finitions. Nous avons considéré que les Bains, tels que nous les avons trouvés, bien qu'un peu spartiates, étaient parfaitement adaptés à une utilisation de plein air. En conservant ce caractère minimaliste, nous avons pu éviter certains dérapages vers des solutions «gadgets», tout en tenant notre pari initial d'une rénovation à moins de 10 millions.

Ces deux lignes parallèles furent, pendant sept ans, comme les berges d'un fleuve entre lesquelles le projet dut sans cesse trouver sa voie. Nous avons tenté d'y faire tenir nos partenaires, même s'il faut admettre aujourd'hui qu'il y eut quelques débordements.»

LA DURÉE

«La durée du travail a été exceptionnellement longue : sept ans entre le moment où nous avons eu les premiers contacts avec l'AUBP – au printemps 1988 – et le jour de l'inauguration.

Elle s'explique d'abord par la difficulté de parvenir à un compromis acceptable par tout le monde sur la répartition

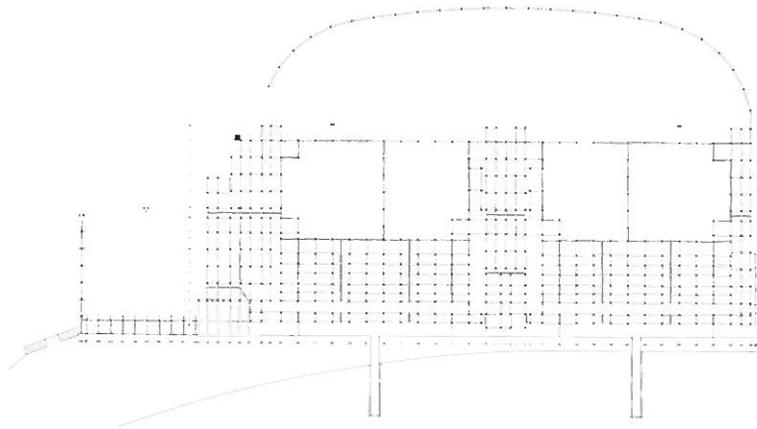


des espaces destinés aux différentes activités : celle de l'AUBP comme celle des sociétés de natation, de la Société de sauvetage, de la buvette. Ensuite, la volonté, largement partagée, de ne pas fermer les Bains pendant les travaux, nous a conduit à organiser un chantier en trois étapes. A l'ouverture de la saison, à mi-mai, il fallait à chaque fois restituer la totalité des espaces. Cette longue durée a eu des répercussions sur le résultat final.

Du point de vue des techniques adoptées et de leur mise en œuvre, l'organisation par étapes nous a permis de considérer la première comme une phase expérimentale et d'en tirer des enseignements pour les suivantes. Ainsi, le bilan de la première étape a révélé d'importants problèmes : difficultés dans la gestion du chantier, mauvaises connaissances de certains matériaux, ce qui nous a obligé à faire de



nombreuses retouches, difficultés enfin pour définir les méthodes de travail les plus adéquates. Plusieurs problèmes épineux ont été résolus grâce aux connaissances et aux compétences de certains ouvriers et contremaîtres. La longue durée du chantier nous a laissé le temps nécessaire pour résoudre les problèmes les plus difficiles. C'est ainsi que la mise au point des corniches s'est effectuée sur près de six mois pendant lesquels différents essais ont été tentés avec des entreprises pour trouver une solution, peu orthodoxe il est vrai, mais qui n'altère pas la silhouette des Bains, tout en garantissant l'étanchéité nécessaire. Très long fut aussi le travail pour définir avec l'ingénieur les techniques de restauration des palplanches de béton qui délimitent les bassins et les techniques de «reprofilage» des sommiers qui supportent les plates-formes. Mais la question du choix des



Le système de pilotis et sommiers supportant les Bains.

couleurs fut la plus longue. Deux ans pour trancher entre les roses-ocres de la Ville, les verts-turquoises de l'AUBP et nos gris-blancs. Tout le monde a pris du temps, il y eut des fortes tensions mais, sur ce point, il nous semblait bon de ne pas prendre de décision sans une réflexion bien mûrie. Le compromis final, avec la maçonnerie en blanc et les portes des cabines en vert-turquoise, apparaît aujourd'hui une solution correcte.

Mais la durée eut aussi ses répercussions négatives. Le courant, en se relâchant, nous entraîna parfois sur les rives. Sous la pression des usagers et de la Ville, le niveau du standard de rénovation s'est accru. La serrurerie, l'électricité, les sanitaires ont ainsi pris de l'importance, ainsi que les

locaux de service de la buvette. L'utilisation sur toute l'année des Bains exigeait plus de confort et c'est ainsi que l'eau chaude fut prévue pour certaines douches et qu'un sauna fut installé. Aux sols, prévus bruts à l'origine, il fut adjoint une couche de revêtement. Le bâtiment de l'administration, tout en restant simple, fut amélioré pour satisfaire aux plaisirs du sauna, massages et mini-buvette. Nous aurions préféré rester plus sobres.

L'expérience de cette rénovation fut largement positive. Le pari économique à tenir, la qualité des bâtiments, les rapports de travail exceptionnels, les connaissances acquises ont contribué au plaisir du travail. Il y avait aussi la nouveauté d'une telle expérience pour Genève et nous pensons avoir démontré, avec nos partenaires, qu'il est possible de rénover sans dépenses astronomiques, sans dépassements de budget. Puissent d'autres bâtiments de cette qualité retrouver une nouvelle vie, car au terme de cette rénovation et en retournant sur les lieux, nous éprouvons, sans fausse modestie, un sentiment de réel contentement.»

*Marcellin Barthassat
Claude Butty
Gabriele Curonici
Jacques Menoud
architectes*

